

COMMUNE DE OCANA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 9 décembre 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Vincent ROMANETTI, demeurant à AJACCIO.
Né à MEUDON le 8 août 1972 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A OCANA (CORSE-DU-SUD),

1. Une parcelle de terre section B N°369 lieudit **ORTO NUOVO** pour 6ca ;
2. Diverses parcelles section B lieudit **ORTO NUOVO** N°370 pour 22 ca, 372 pour 2 a 21 ca, section D lieudit **SUALELLO** N°507 pour 4 a 65 ca, 1538 pour 1ha 32a 00ca, 1539 pour 2a 80ca, 1541 pour 61a 28ca ;
3. Diverses parcelles section C lieudit **VIGNARELLA** N°188 pour 89 a 50 ca, lieudit **ACQUATICCIA** N° 1342 pour 24 a 73 ca et 1343 pour 80 ca.

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI